

FICHE D'INSCRIPTION MENSUELLE

SEPTEMBRE 2021

A REMETTRE AU SERVICE PERI ET EXTRA SCOLAIRE

AVANT LE 20 AOUT 2021 *:

**Toute demande d'inscription après cette date butoir sera soumise à des pénalités de facturation*

Toute inscription vaut acceptation du règlement intérieur

- Par courriel : guichet.unique.fosses@mairiefosses.fr
- Par voie postale : 1 place du 19 mars 1962 - 95470 FOSSES
- Dépôt à l'accueil de la Mairie aux horaires d'ouverture (*horaires disponibles en bas de page*)
- Dans la boîte aux lettres extérieure (*près de la petite porte côté gauche*)
- Sur votre Espace Famille (*code famille et mot de passe sur votre dernière facture*)

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal / Ville :	
Email :	Téléphone :
Si changement	Si changement

- En cochant cette case, vous refusez de recevoir par mail des informations sur le service Péri et Extra-scolaire.
 En cochant cette case, vous refusez de recevoir par mail des informations pratiques, des actualités sur la Ville.

MODE DE REGLEMENT :

ESPECES CHEQUE CESU PRELEVEMENT PAIEMENT EN LIGNE
(À l'ordre de RR Enct Restaurants Scolaires) (Espace Famille)

SEPTEMBRE	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J
	1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	27	29	30
RESTAURATION																						
PRE SCOLAIRE Matin																						
POST SCOLAIRE Soir																						
ALSH (Mercredi)																						

Si l'enfant est malade : fournir un certificat médical dans les **48 heures** qui suivent l'arrêt de l'enfant, passé ce délai la journée sera facturée



INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2021 / 2022

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
RESTAURATION					
PRE SCOLAIRE Matin					
POST SCOLAIRE Soir					

LES INSCRIPTIONS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS SE FONT AU SERVICE PERI ET EXTRA-SCOLAIRE QUI DEVIENT LE LIEU CENTRALISATEUR TOUTES FICHES D'INSCRIPTIONS DEPOSEES DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET ARRIVANT EN MAIRIE APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SERONT SOUMISES AUX PENALITES

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h15, mardi et mercredi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
 Jeudi de 14h30 à 19h45-vendredi de 9h00 à 11h45
 Samedi matin de 10h00 à 11h45 (appeler le service pour connaître les permanences)